

Formation à l'utilisation du MEOPA au cabinet dentaire



Pour tous les chirurgiens-dentistes et leur équipe qui reçoivent des patients stressés (enfants, personnes âgées, phobiques...)

PLACES LIMITÉES
À 12 PARTICIPANTS



“La sédation par MEOPA n'est pas baguette magique, c'est un médicament dont on doit connaître les caractéristiques. C'est l'occasion de repenser le rapport au patient via un dialogue simple mais indispensable lors de l'administration du MEOPA. Lors de la formation, ces différents points sont abordés de façon pratique et applicable en cabinet.”
Dr Pauline Chardron Mazière

Avec ateliers

VALIDANTE

Le programme de la formation

2 journées de formation pour l'équipe dentaire
9h00 - 17h30 (Pauses et déjeuner inclus)
Formateur : Dr Pauline CHARDRON MAZIERE

PREMIÈRE JOURNÉE :

Module 1 : Sédation et Analgésie (cours théorique)

- Sédation et évaluation de la vigilance
- Evaluation et traitement de la douleur
- Evaluation et traitement de l'anxiété
- Impact de l'analgésie - sédation sur les fonctions vitales
- Traitements non médicamenteux

Module 2 : Généralités sur le MEOPA (cours théorique)

- Historique et cadre médico-légal
- Pharmacologie et pharmacocinétique
- Effets secondaires, toxicité
- Bonnes pratiques : stockage, manipulation, utilisation
- Bonnes pratiques : surveillance, monitoring

DEUXIÈME JOURNÉE :

Module 3 : MEOPA en odontologie (cours théorique)

- La douleur en pratique odontologique
- Position du MEOPA parmi les moyens antalgiques
- Rappel des indications et contre-indications du MEOPA
- Associations et interactions (synergie et risques)
- Exemples de protocoles d'utilisation

Module 4 : Ateliers pratiques

- Utilisation des échelles de douleur
- Utilisation des échelles de sédation
- Surveillance, fonctions vitales, monitoring (oxymètre)
- Manipulation et utilisation du MEOPA
- Manipulation et utilisation de l'oxygène

Objectifs pédagogiques

- Développement des connaissances théoriques et pratiques pour administrer le MEOPA
- Évaluation de la douleur et de l'anxiété du patient
- Utilisation pratique des gaz médicaux

BULLETIN D'INSCRIPTION

Conseils personnalisés au 01 44 90 93 91/94 ou formation@ufsbd.fr



Indiquez votre choix

- Aix-en-Provence les 10 et 11 septembre 2020
- Paris les 25 et 26 juin 2020
- Toulouse les 11 et 12 juin 2020

Informations sur le(s) participant(s)

*Charte du traitement des données (RGPD) sur www.ufsbd.fr

Chirurgien-dentiste		Assistant(e) dentaire	
Madame <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/>		Madame <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/>	
Nom d'usage * :
Nom de naissance :
Prénom :
Date de naissance :
RPPS/ADELI :/...../.....
Email :
Téléphone :
Adresse :
Ville et Code Postal :

Sélectionnez le mode de financement :

Tarifs	
<input type="checkbox"/> Praticien Adhérent UFSBD 840 €	<input type="checkbox"/> Praticien non adhérent 880 €
Avec l'ANDPC : Pour les praticiens libéraux et salariés de centre de santé exerçant dans le cadre conventionnel	Avec le FIF-PL Pour les praticiens libéraux
<input type="checkbox"/> Je m'inscris à cette action de DPC sur www.mondpc.fr et m'engage à participer à l'intégralité de la formation <input type="checkbox"/> Je joins un chèque de règlement à l'ordre de l'UFSBD d'un montant de 96 € et je retourne le bulletin d'inscription complété à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 Paris, dans un délai maximal de 15 jours avant le démarrage de la formation. <input type="checkbox"/> Je joins un chèque de caution d'un montant de 880 €	<input type="checkbox"/> Je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS, dans un délai maximal de 15 jours avant le démarrage de la formation. Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur www.fifpl.fr Ce bulletin fait office de devis et programme pour votre prise en charge
Pour les praticiens salariés et assistant(e)s dentaires Avec OPCA PEPS/ACTALIANS SIRET : 784 719 247 000 57 N° organisme : 11752372075	<input type="checkbox"/> Assistant(e) praticien Adhérent UFSBD 660 € <input type="checkbox"/> Je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS. dans un délai maximal de 15 jours avant le démarrage de la formation. Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur https://www.opcoep.fr/
	<input type="checkbox"/> Assistant(e) praticien non adhérent 700 €

Je suis chirurgien-dentiste et je souhaite apporter mon soutien à l'UFSBD de mon département, j'y adhère : je joins un chèque de 50 €

En remplissant ce bulletin d'inscription je m'engage à participer à la formation dans sa totalité. Les lieux, horaires et conventions me seront communiqués environ 15 jours avant la journée de formation. Pour toute annulation, aucun remboursement ne pourra être demandé et l'UFSBD se réserve le droit de vous facturer l'intégralité de la prestation. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant et/ou en cas de force majeure (grève nationale, transports, intempéries...) l'UFSBD se réserve le droit d'ajourner ou annuler la prestation avant la date prévue et ne versera aucune indemnité.